

la Creuse

N° 37 > novembre - décembre 2008



P. 14

ACTIONS
CG Jeunes :
la nouvelle assemblée



P. 20

Etang des Landes :
de passion
et d'eau claire



P. 22

SPORTS
UFOLEP : 80 ans
et pleine d'allant

■ ACCUEIL

Finissez d'entrer !

page 7

La Scène nationale d'Aubusson :

THÉÂTRE
JEAN LURÇAT
SCÈNE
NATIONALE
AUBUSSON

Saison
2008-2009

ASSOCIE UN ARTISTE DE THEATRE, JACQUES VINCEY

Depuis 2007, Jacques Vincey, metteur en scène de la Cie Sirènes, est l'artiste associé à la Scène nationale. Pendant ce compagnonnage, il a créé et présenté *Mademoiselle Julie*, *Madame de Sade*. Ces spectacles continuent à tourner sur le territoire national. Dans cette association, le metteur en scène s'engage pour de nombreux rendez-vous, cartes blanches... à la rencontre des publics. Prochaines dates : février et avril 2009 pour des stages de théâtre.

ORGANISE DES RESIDENCES

A la Scène nationale d'Aubusson, la saison 2008-2009 se décline autour des créations et des résidences d'artistes. Les artistes invités viennent habiter le théâtre, résider dans la ville, rencontrer les habitants et créer leur projet artistique en Creuse.

Le Maxiphone collectif avec *NEUF TÊTES*
Résidence de création du 11 au 16 octobre

La Cie La Manœuvre pour *MUE* et *BOBINETTE ET TRJLOTINE*
Résidence du 17 au 23 octobre

David Gauchard de la Cie L'unijambiste
avec *DES COUTEAUX DANS LES POULES*
Résidence du 10 au 15 novembre

Les résidences d'artistes et les créations
de décembre 2008 à juillet 2009

LE GRAND PROJET



Maria Clara Ferrer, PlayGround Cie
Théâtre - Création
Lundi 8 décembre > 20h30
Résidence de création
du 8 au 21 septembre

DANS LA QUEUE DU CIEL



Mélissa Von Vély et Peter James,
Cie Moglice Von-Verx
Arts de la piste - Création
Jeudi 12 mars > 20h30
Vendredi 13 mars > 19h30
Résidence de création
du 16 février au 14 mars

QUAND MAMIE



Denis Maillefer,
Théâtre en Flammes
Théâtre - Création
Jeudi 16 avril > 20h30
Résidence de création du 13 au 16 avril

LES CHAMBRES



Odile Azagury, Cie Les Clandestins
Danse, musique
Création collective
Début juillet 2009
Résidence de création
saison 2008-2009

INVITE LES PUBLICS à des spectacles d'artistes singuliers et de compagnies originales : Wajdi Mouawad, Jacques Bonnaffé...



SEULS

Wajdi Mouawad, Au carré de l'hypoténuse
Théâtre
Lundi 19 janvier > 20h30
Mardi 20 janvier > 19h30

L'ORAL ET HARDI

Jacques Bonnaffé, Cie Faisan
Théâtre
avec Louis Sclavis, clarinettiste jazz
Mercredi 11 février > 20h30



WHITE FEELING et SPIRALE

CCN-Ballet de Lorraine
Danse
Mercredi 28 janvier > 20h30



PINOCCHIO

Joël Pommerat, Cie Louis Brouillard
Théâtre
Vendredi 20 mars > 19h30

DEPLACE LES SPECTACLES autour des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds" en Creuse et en Limousin

OUPS

Cie La Vouivre
Danse
Mercredi 17 décembre > 19h30 > Ahun
C.C. Creuse Thaurion Gartempe/ CIATE

L'ORAL ET HARDI

Jacques Bonnaffé, Cie Faisan
Théâtre
Lundi 9 février > 20h30 > Bourgneuf
en partenariat avec la ville
Mardi 10 février > 20h30 > Faux-la-Montagne
C.C. du Plateau de Gentioux

BASHIR LAZHAR

Mise en scène David Gauchard
La Compagnie
Théâtre musical
Mardi 13 janvier > 20h30 > Thaurion
C.C. Creuse Thaurion Gartempe/ CIATE
Mercredi 14 janvier > 20h30 > Peyreleveau
C.C. du Plateau de Gentioux

BYNOCCHIO DE MERGERAC

Bouffou théâtre
Théâtre d'objets / Jeune public
Mardi 24 mars > 10h et 14h30 > Bourgneuf
en partenariat avec la ville
Mercredi 25 mars > 15h
Théâtre Jean Lurçat, Aubusson
Jeudi 26 mars > 10h et 14h30
Faux-la-Montagne, C.C. du Plateau
de Gentioux

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

ACCUEIL : COMMENT FINIR D'ENTRER p. 7-13

I ACTIONS I

CG JEUNES : LA NOUVELLE ASSEMBLÉE p. 14-15

INSERTION : PRI CULTIVE SA DIFFÉRENCE p. 16-17

NEIGE : UN PLAN POUR PASSER L'HIVER p. 18-19

ETANG DES LANDES : DE PASSION ET D'EAU CLAIRE p. 20-21

I SPORTS I

UFOLEP : 80 ANS ET PLEINE D'ALLANT p. 22-23

I RACINES I

QUATRE FAÇONS DE DIRE LA TERRE D'ICI p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Creusois d'aujourd'hui et de demain

Hier, ils arrivèrent d'Italie, d'autres furent des réfugiés espagnols entre les deux guerres, d'autres encore vinrent de Bretagne et de Normandie immédiatement après la 2^{ème} Guerre mondiale. On réduit souvent la Creuse à une population de migrants partant construire les grandes villes au XIX^{ème} siècle, ce qu'elle a été. Mais notre terre a aussi su accueillir des enfants qui sont aujourd'hui devenus les siens, et parfois pas les moindres de ses défenseurs.

Aujourd'hui nous arrivent, plus nombreux qu'on ne l'aurait imaginé, de nos frères et de nos sœurs anglophones. On s'en offusquerait ? Cette immigration n'est pas choisie, elle n'était d'ailleurs pas attendue. Mais elle était espérée, de cette latitude ou d'une autre. C'est une immigration voulue, parce que nécessaire à la survie de notre territoire.

Quelle plus belle rencontre que ce français balbutié et cet anglais ânonné, de chaque côté d'une poignée de mains ? Quelle image plus amusante que ces véhicules d'entreprise immatriculés 23 et équipés d'un volant à droite ? La

Creuse de demain s'écrit aujourd'hui et elle prend des accents qu'on n'attendait pas mais qui s'inscrivent ici durablement, activement. Nos enfants sont déjà prénommés Kevin ou Prescillia, s'étonnera-t-on demain que le club de rugby du RCGC se nourrisse de "fighting spirit" ?

Quoi qu'il en soit, l'accueil prend aujourd'hui, pour notre département, l'allure d'un quasi impératif. En perte de population depuis plus d'un siècle, la Creuse, d'une certaine façon, s'est déconstruite. Depuis quelques années pourtant, le vieillissement de la population est presque compensé par l'arrivée de populations nouvelles. Ces populations sont anglophones ? Allons, bon.

Accueillons-les !

Le dossier du présent numéro du Magazine de la Creuse vous explique comment le Département, la Région et leurs partenaires institutionnels travaillent pour réussir l'accueil de populations nouvelles, qu'elles soient anglaises ou françaises, de métropole ou ultramarines. Il vous dit aussi toute cette actualité de la Creuse d'aujourd'hui et de demain.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général
Sénateur de la Creuse



la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Novembre / Décembre 2008

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.cg23.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Pascal BOURDOIS, Florent IRIBARNE, Christian LAURANCE, Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, Mathieu TIJERAS, Muriel VILLE-JOUBERT, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine).

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.

POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

**LE DÉPARTEMENT AIDE
LES CENTRES DE LOISIRS**



Lors de sa réunion du 12 décembre 2005, l'assemblée plénière du Conseil Général a validé la mise en œuvre des politiques départementales en faveur de la petite enfance. Ces politiques s'inscrivent à la fois dans le Schéma départemental Enfance - Jeunesse - Famille et dans le Contrat Enfance qui lie la Caisse d'Allocations Familiales et le Département.

Une des mesures adoptées met en place une subvention de fonctionnement annuelle en faveur des CLSH (centres de loisirs sans hébergement), sous réserve de l'adhésion par ces structures à la charte de qualité signée par le Conseil Général, la CAF, la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports et la MSA.

Ainsi, la prestation départementale vient-elle compléter celles versées par la CAF et la MSA en faveur de leurs ressortissants et permet ainsi à tous les jeunes Creusois d'avoir droit à cet avantage. Le taux de prise en charge des frais de fonctionnement est de 86% par la CAF, 5% par la MSA et 9% par le Conseil Général. Pour l'année 2008, cet engagement a vu le Département voter un total de subventions d'un peu plus de 23.000€, correspondant à sa participation dans le fonctionnement des 32 CLSH existant en Creuse.

Info :

Conseil Général de la Creuse -
Pôle Jeunesse et Solidarités -
Direction Famille et Jeunesse
13, rue Joseph Ducouret - BP59
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : 05 44 30 23 66

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Une réorganisation... dans la continuité



Eric JEANSANNETAS
1^{er} vice-président du Conseil Général

Eric Jeansannetas est le nouveau 1^{er} vice-président du Conseil Général. Marie-France Galbrun succède à Yves Furet au poste de conseiller général du canton de La Souterraine.

La disparition d'Yves Furet, 1^{er} vice-président du Conseil Général et conseiller général du canton de La Souterraine, a conduit à une réorganisation de l'assemblée départementale. Cette réorganisation a été officialisée au cours de la session du 20 octobre dernier. Cette réunion était évidemment empreinte d'une grande émotion, à la mesure de la place importante qu'occupait Yves Furet, non seulement dans le cadre de ses fonctions mais en tant qu'homme. C'est Marie-France Galbrun, qu'il avait choisie comme suppléante à l'occasion du dernier renouvellement cantonal de mars 2008, qui occupe désormais le fauteuil de conseiller général du canton de La Souterraine. Elle siège également comme présidente de la Commission des Affaires sociales.



Marie-France GALBRUN
Conseiller Général du canton de La Souterraine

L'assemblée départementale a dû procéder à une réélection des différents vice-présidents. C'est Eric Jeansannetas qui a été élu pour occuper le premier rang d'entre eux à la place d'Yves Furet, en charge de l'administration générale, du personnel, des finances et du développement des territoires.

Dans l'ordre, André Mavigner (éducation et sports), Jacky Guillon (agriculture, environnement et développement durable) et Guy Avizou (culture, patrimoine et démocratie participative) restent 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vice-présidents ; Philippe Breuil (infrastructures et transports), Michel Moine (enfance, famille, insertion et logement) et Jean-Luc Léger (dépendances et autonomie) montent d'un cran comme 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} vice-présidents. C'est Philippe Bayol, conseiller général du canton de Saint-Vaury, qui fait son apparition au poste de 8^{ème} vice-président, en charge de l'économie, du tourisme et des services publics.

SERVICES PUBLICS

La Creuse sur le pont



Le Conseil Général de la Creuse a rejoint l'appel national lancé pour sauver les services publics. Et invite tous ceux qui le souhaitent à faire de même.

Le Conseil Général de la Creuse a décidé de signer

l'appel "Le service public est notre richesse, mobilisons-nous !" Cet appel a été lancé le 17 avril 2008 par plusieurs organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires) et différentes personnalités comme Anicet Le Pors, ancien ministre de la Fonction publique, Jean-Pierre Dubois (président de la Ligue des Droits de l'Homme) ou encore Bernard Defaix (président de la Convergence nationale des services publics), qui ont été rejoints, depuis, par de nombreux responsables politiques.

Le Conseil Général de la Creuse a été la première collectivité à s'engager de la sorte, ce qui ne surprendra personne puisqu'on se souvient que ses élus ont toujours été en première ligne sur ce combat. Contre vents, marées et même tempête de neige, comme lors de la fameuse manifestation du 5 mars 2005, à Guéret (notre photo). La pétition compte aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de signataires.

Pour connaître la liste complète ou pour signer la pétition : <http://service-public-notre-richeesse.fr>

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

Visite organisée
le 16 décembre

Le Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général de la Creuse organise désormais régulièrement des visites de ses locaux, au cours desquelles le public peut découvrir les activités de cet établissement, dans les domaines vétérinaire, alimentaire et environnemental. La prochaine visite aura lieu le mardi 16 décembre 2008, à 14h00. Il est nécessaire de s'inscrire préalablement, le nombre de visiteurs étant limité afin de respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Contacter le Laboratoire :
05-55-81-87-30.

AIDES POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Général aide les communes ou établissements publics de coopération intercommunale dans leurs projets concernant les travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Le Département, qui est engagé dans des conventions avec les agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne, est guichet unique pour l'instruction des demandes de subventions.

Les aides des agences de l'Eau et du Département se cumulent pour atteindre, selon la nature des travaux ou des études, jusqu'à 80% du montant hors taxes. Ces aides peuvent concerner : pour l'alimentation en eau potable les études, la réalisation de périmètres de protection des captages, la construction d'unités de traitement ou de stockage, le renouvellement des branchements en plomb ; pour l'assainissement les études, la construction de stations d'épuration, la création ou la réhabilitation des réseaux, l'équipement d'auto-surveillance, etc.

Info :

Conseil Général de la Creuse -
Pôle Développement - Service de l'Eau
14, avenue Pierre Leroux - B.P 1
23001 GUERET cedex
Tél. : 05 44 30 27 08





Le travail d'inventaire du patrimoine n'est pas guidé que par le seul amour des vieilles pierres ; il nécessite aussi un vrai goût de la rencontre.

UN AGENT – UN MÉTIER

Céline, attachée de conservation du patrimoine

Le patrimoine est un des grands enjeux de la politique départementale, un levier potentiel pour l'économie et le tourisme. Mais c'est d'abord une mémoire à préserver et à partager : tout le travail de Céline.

Le patrimoine est un champ si vaste... D'une croix au bord d'un chemin à un château-fort, d'un lavoir aux trésors d'une église. Il a fallu tant de générations pour le constituer que sa seule contemplation pourrait occuper une vie entière. On peut aussi choisir de lui consacrer son temps de travail, ce qui n'exclut pas la passion, bien au contraire.

"ENFILER MES BOTTES ET PARTIR À LA RENCONTRE DES GENS"

À la Conservation départementale du Patrimoine, Céline s'y consacre pleinement. Aux origines de sa vocation, il y a une famille férue d'histoire et de patrimoine. Puis, un certain goût pour le théâtre "mais sans bien voir où était ma place dans un monde où les egos sont surdimensionnés". Enfin, ajouter un solide cursus universitaire : double DEUG d'histoire et histoire de l'art, licence pluridisciplinaire "Métiers des Arts et de la Culture" (licences d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie), maîtrise et DESS en "Politique patrimoniale et Développement culturel". Avec tout ça ? Et bien un concours administratif. Et la possibilité d'occuper un poste enviable : attachée de conservation du patrimoine, "nous ne sommes que deux dans le département, c'est quand même un privilège".

Le travail de Céline se répartit et s'équilibre en trois tiers : un tiers sur le terrain à arpenter les chemins et rencontrer les gens pour repérer *in situ* les objets à inventorier ; un tiers en recherches auprès des différents services, notamment de l'État, susceptibles de disposer des informations nécessaires permettant d'enrichir cet inventaire ; enfin un tiers devant son écran d'ordinateur, pour constituer une base de données qui ancrera définitivement cet inventaire dans la mémoire collective.

Passée par la Touraine et la Normandie pour ses études puis ses débuts professionnels, Céline a retrouvé en Creuse le granite et la verdure de sa Bretagne natale. "Je n'aurais vraiment pas voulu travailler dans une grande ville. Je préfère enfiler mes bottes et partir à la rencontre des gens. Ici, le contact est direct, rarement difficile d'ailleurs. Les gens sont généralement heureux qu'on s'intéresse à leur patrimoine".

Et Céline l'affirme : la Creuse est pleine de trésors, petits ou grands, qui n'attendent que d'être valorisés. ■

Info + :

La Maison départementale de l'Architecture et de l'Habitat abrite deux grandes missions : le CAUE qui assure une mission de conseil en architecture, et la Conservation du Patrimoine qui effectue un travail d'inventaire et de protection. Tél. : 05 44 30 27 33.



DOSSIER

Finissez d'entrer

Accueillir des populations nouvelles est un défi pour un département à la faiblesse démographique chronique. Sous l'égide de la Région, mais aussi dans le cadre d'actions spécifiques au Département, différents dispositifs existent, visant à favoriser les desseins de celles et ceux qui décident d'écrire un projet de vie en Creuse.

“UNE QUESTION DE SURVIE”

Ellie Lesur est chargée de mission à la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Creuse, qui travaille en partenariat constant avec le Conseil Général et a particulièrement renforcé ce lien dans le cadre du programme Creus'Ac. Pour la technicienne de l'organisme consulaire, l'apport de populations nouvelles dans le département est une priorité absolue.

La Chambre de Métiers a été particulièrement active dans Creus'Ac. Quelles sont les raisons de cette implication dans un programme expérimental européen à caractère social ?

“Certaines populations nouvelles, en l'occurrence les Anglophones, venaient spontanément chez nous alors qu'aucune politique publique ne les avait incités à le faire. C'était une situation subie qu'il fallait transformer, en offrant les meilleures conditions d'accueil, d'autant que nous sommes au devant de grosses difficultés, avec un vieillissement de la population creusoise qui touche aussi les entreprises. Creus'Ac a donc été un vrai moyen pour canaliser la demande et organiser nos réponses, afin de permettre à ces populations de réussir leur intégration.

“Et puis, très vite, les permanences et autres formes de rencontres nous ont conduits à aller au-delà des seules questions liées aux difficultés avec l'administration et la réglementation françaises. Quand on redémarre une vie loin de chez soi, tout est plus compliqué pour toute la famille et on touche bien là à une dimension sociale”.

Quelles principales leçons tirez-vous de l'expérience Creus'Ac ?

“Ce programme a permis de réunir un ensemble de partenaires institutionnels sur une préoccupation qui s'impose à nous tous : le département ne s'en sortira que par l'apport de populations extérieures, c'est une question de survie. Et il n'y parviendra qu'en mettant en place des politiques transversales allant bien au-delà du seul aspect économique. Qui, en effet, accepterait de reprendre une entreprise artisanale dans une commune sans école, sans emploi pour le conjoint, sans vie associative, etc. ?”.



Maintenir le d'entreprises

La Creuse, en perte de population depuis plus d'un siècle, est le premier enjeu de maintenir le tissu des entre

Le colloque qui s'est déroulé en octobre dernier à La Souterraine sur le thème de l'accueil de nouveaux arrivants en milieu rural venait en quelque sorte en conclusion du programme Creus'Ac (voir pages 10 et 11). Ce moment de réflexion a été l'occasion de rappeler les problématiques auxquelles sont confrontés les départements ruraux. Ainsi de la Creuse, qui est en perte de population depuis plus d'un siècle et fait partie de ce que les géographes nomment “la diagonale du vide”, ces territoires longtemps tenus à l'écart des implantations d'entreprises et du développement économique à grande échelle.

Depuis quelques années, un phénomène nouveau est apparu, limitant les effets d'un solde naturel négatif (rapport déficitaire entre les naissances et les décès) et ralentissant la baisse de la population creusoise. Cette tendance se manifeste par un solde migratoire positif (rapport entre les populations qui partent et celles qui arrivent), solde qui croît au rythme de 200 à 250 personnes par an. Mais la structure démographique de la Creuse demeure très fragile et nécessite un effort particulier et constant pour l'accueil de nouvelles populations.

Les atouts d'un département comme le nôtre sont nombreux, pour qui voit son projet de vie dans une alternative aux macro-centres urbains. Les dispositifs mis en place par la Région (voir pages 12 et 13) ainsi que les aides du Département (voir ci-contre) contribuent à favoriser l'installation des nouvelles populations.



Chaque bourg creusois a des atouts pour accueillir de nouvelles populations. A condition de pouvoir y maintenir les entreprises artisanales et commerciales.

tissu

d'un siècle, est évidemment au premier de nouvelles populations. Avec pour prises artisanales et commerciales.

Cela étant, un territoire ne saurait prétendre être attractif sans un minimum de services offerts à ceux qui envisagent d'écrire un nouveau projet de vie loin de leur territoire d'origine. Outre les services publics, qui valent tant d'autres combats par ailleurs, les entreprises artisanales et commerciales existantes, qui subissent la même réalité démographique que l'ensemble de la population creusoise, constituent un enjeu majeur. Garantir les meilleures conditions pour la transmission d'une entreprise à un nouvel arrivant, c'est non seulement réussir l'accueil de ce repreneur, mais c'est aussi prendre une option pour accueillir d'autres populations qui sauront pouvoir trouver là, qui un plombier, qui un boulanger, qui une coiffeuse, etc.

ANGLOPHONES : 130 ENTREPRISES CRÉÉES

L'expérience montre qu'il faut aussi s'adapter à des flux migratoires parfois imprévisibles, qu'il s'agisse des proportions qu'ils prennent ou de leurs conséquences. Creus'Ac aura permis d'approcher les problématiques spécifiques à différents types de populations, en particulier les Anglophones. Lesquels, bonne nouvelle, ne constituent plus seulement un discret contingent de riches retraités mais aussi une importante population d'actifs. À preuve, les 130 entreprises artisanales créées ces toutes dernières années par des Anglophones... quand elles n'étaient qu'une dizaine il y a 10 ans. ■

LE CAS DE CHAMBONCHARD

Cas d'espèce dans le domaine de l'accueil de populations nouvelles, celui de Chambonchard. Le Département de la Creuse est désormais propriétaire du patrimoine foncier que lui a rétrocédé l'Etablissement Public Loire, à la suite du (trop) long feuilleton du projet avorté de barrage.

Le Conseil Général a désormais vocation à construire un aménagement cohérent de ce site en friche et il souhaite y mener une politique de développement durable et y réaliser une opération pilote innovante. L'installation d'activités économiques ne se résume donc pas ici à une vente de terrains mais bien à l'accueil et à l'accompagnement de porteurs de projets complémentaires les uns avec les autres et co-acteurs du développement global du site.

Le projet global de revitalisation du site a été adopté par le Conseil Général au cours de sa séance plénière du 20 octobre dernier. Un cahier des charges a été établi, permettant de sélectionner les candidats au rachat de certaines propriétés et à la création d'activités. La sélection de ces candidats devrait aboutir dans les premiers mois de 2009.

LE DÉPARTEMENT AIDE LES PORTEURS DE PROJETS

Il n'est pas nécessaire de sans cesse réinventer l'eau chaude. En matière de création d'entreprise, le Conseil Général propose de nombreuses aides aux porteurs de projets, dans des domaines très variés : agriculture, commerce et artisanat, tourisme.

Tous ces dossiers sont traités au Pôle Développement du Conseil Général :
14, Avenue Pierre Leroux - BP17 - 23001 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.24.21 - Fax : 05.44.30.25.71



ERIC JEANSANNETAS : "CRÉER LES MEILLEURES CONDITIONS"



Eric Jeansannetas, 1^{er} vice-président du Conseil Général, est notamment en charge des politiques territoriales. Il est donc en première ligne pour ce qui concerne l'accueil de nouvelles populations et s'est clairement investi dans les partenariats noués avec La Réunion et Mayotte.

La Creuse souffre d'une certaine faiblesse démographique et a besoin de l'apport de populations nouvelles. Comment inscrivez-vous la politique départementale dans la logique d'accueil ?

"D'abord, très simplement, dans un esprit de partenariat. L'accueil, c'est une compétence régionale au départ. C'est aussi l'affaire de tous et nous savons que nous ne ferons rien de concret si nous agissons seuls. Je crois que le partenariat entre le Conseil Général et la Chambre de Métiers est exemplaire, parce que les deux institutions ont travaillé sans arrière-pensée. En l'occurrence, notre faiblesse démographique nous oblige à nous interroger sur les questions liées à la transmission-reprise d'entreprises artisanales, qui constituent un maillage indispensable pour maintenir la vie sur notre territoire".

Le Département n'est pas la collectivité en charge directe de l'accueil de nouvelles populations. Comment organisez-vous son positionnement sur ces politiques ?

"D'abord, nous avons une histoire avec La Réunion et nous continuons à travailler avec eux pour développer encore nos relations, en particulier dans le domaine de la formation. Ensuite, Mahorais et Anglophones nous arrivent spontanément. Cela tombe bien car nous avons besoin de populations nouvelles pour rééquilibrer notre déficit démographique. C'est donc à la fois simple et complexe : il s'agit de s'adapter, de créer les conditions idéales pour ceux qui arrivent en Creuse, parce que c'est leur intérêt mais aussi le nôtre ! Être un territoire d'accueil, en quelque sorte ! Cela nécessite de faire sauter la barrière de la langue avec les uns, d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes travailleurs avec d'autres. C'est ce que le Conseil Général a su faire en finançant des postes d'interprètes dans les services sociaux du Département ou en participant à la restructuration des foyers de jeunes travailleurs de Guéret, Aubusson et La Souterraine".

Echanges de savoir-faire entre la Creuse et la Réunion : les meubles en châtaignier Lou Fagotin dans le Conservatoire botanique des Mascariens.

Creus'Ac : qu réfléchit à bie

Le programme Creus'Ac, financé par l'Europe de l'accueil en allant au-delà des clichés et en œuvre.

Il est possible que, quelque part dans un bureau et pour une fois, quelqu'un se soit dit qu'il valait mieux théoriser sur des pratiques à partir d'un existant. Avec Creus'Ac, déclinaison creusoise d'un programme européen expérimental financé par le FSE (fonds social européen) qui s'est achevé en cette fin 2008, on a touché du doigt la réalité.

Creus'Ac avait pour ambition de concevoir et mettre en application expérimentale des solutions originales d'appui à l'insertion par le travail en direction de ces nouveaux arrivants en milieu rural. Une trentaine d'actions concrètes ont bénéficié à environ 200 personnes, dont les principales sont :

Pour les Anglophones :

- Constitution d'un guide de l'accueil permettant d'accéder aux informations administratives, facilitant les démarches de la vie au quotidien (fiscalité, assurance maladie, habitat, etc.).
- Création d'un guide technique bilingue en partenariat avec la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment en direction des artisans anglophones, afin de faciliter la création et la gestion de leurs entreprises.
- Mise à disposition par ce même organisme consulaire d'un interprète lors de permanences d'information en direction des créateurs d'entreprises ou des artisans déjà installés.
- Creus'Ac a également permis d'étendre les cours de français aux personnes n'étant pas éligibles au dispositif de "chèques intégration" mis en place par le Conseil Régional.
- Réunions d'information sur plusieurs communes creusoises, soirées d'accueil facilitant les rencontres avec les habitants et les associations.



and la Creuse n accueillir

e, a permis de réfléchir sur les problématiques
autres idées trop simples mais jamais mises

Pour l'île de la Réunion :

- "Echange des savoir-faire" autour du goyavier et du châtaigner.
- Echange autour des jardins créoles et creusois avec des professionnels, des architectes et les lycéens de Raymond-Loewy à La Souterraine.
- Mise en place d'un dispositif expérimental innovant ayant permis l'accueil de jeunes Réunionnais dans le cadre de formations en alternance au sein d'entreprises creusoises, en lien avec les chambres de Métiers et les Missions Locales.
- Elaboration avec l'ensemble du réseau professionnel existant d'une Charte de l'accueil en entreprise pour des jeunes adultes, venant dans le cadre de l'apprentissage ou de l'alternance.
- Création à La Réunion d'une association d'anciens stagiaires réunionnais pouvant livrer leurs expériences à des jeunes désireux de venir se former dans le département.

Pour Mayotte :

- Soutien scolaire, soutien linguistique, notamment pour les jeunes scolarisés au LMB de Felletin ; soutien pour des actions permettant de s'intégrer et de créer du lien social en s'appuyant notamment sur les associations présentes sur le terrain : Mahorais de Creuse, une "Clé de la réussite" et FJT d'Aubusson.
- Aide à une meilleure connaissance des démarches de la vie quotidienne pour les familles, aide à la parentalité.
- Création d'un poste de chargé de mission pour six mois, par le Conseil Général de la Creuse, visant à l'élaboration d'un diagnostic qui permettra de dégager des pistes de travail et servira de support à la future convention cadre entre le Conseil Général et Mayotte. ■

LIENS RENFORCÉS AVEC LA RÉUNION



La convention signée en 2002 entre les deux départements de La Réunion et de la Creuse s'inscrivait après des événements difficiles, dans une période de réconciliation et de dialogue. Elle a permis de retisser des liens, de mettre en place des actions de formation dans le cadre de Creus'AC, autour notamment de l'échange des savoir-faire châtaignier et goyavier, de l'accueil de stagiaires (CFA d'Ahun et de Bourgneuf) et d'échanges culturels (DDJS formation d'animateurs, rencontres sportives).

La convention sera réactualisée en mars 2009 ; elle va s'appuyer sur l'expérience des actions menées et sur les bases du travail déjà effectué avec les différents opérateurs et partenaires. Elle se déclinera autour de l'accueil de nouveaux habitants, des échanges culturels et de la formation, domaine dans lequel l'accent sera mis sur l'aide à domicile. Une délégation réunionnaise composée d'élus et d'universitaires a séjourné en Creuse, au début du mois de septembre, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse (CCAC) ; la préparation de cette convention était évidemment un point important du séjour.

DES PROJETS AVEC MAYOTTE

Le récent colloque qui s'est tenu à La Souterraine a permis d'établir des contacts avec un représentant du Conseil Général de Mayotte, M. Chadouli, chargé de mission pour l'intégration. Par ailleurs, l'étude réalisée sur la situation des Mahorais en Creuse a donné une photographie de la situation des 400 personnes installées sur le département et servi de support à des échanges, notamment avec des représentants officiels de Mayotte, permettant de dessiner des pistes de travail pour les mois à venir, qui s'articulent autour de l'accueil et de l'accompagnement des familles.

L'intégration passe par une bonne maîtrise de la langue, l'accès au logement, l'insertion scolaire et sociale. Les outils existants et développés dans le cadre de Creus'Ac pourraient servir à mettre en relation les établissements professionnels, afin notamment de mieux préparer les lycéens à intégrer les établissements creusois. Une convention est d'ores et déjà envisagée entre les deux collectivités et pourrait voir le jour au cours de l'année 2009.

OBJECTIF CRÉATION : POUR FAIRE AVANCER LES IDÉES



Objectif Création : un accueil personnalisé pour tous ceux qui veulent créer leur entreprise.

Objectif Création est un service régional qui accompagne les porteurs de projets de création et de reprise d'entreprise, en simplifiant leurs démarches et apportant une réponse adaptée à leurs besoins.

Initialement expérimenté dans la Creuse à partir de 2004, ce dispositif a été généralisé à tout le Limousin, sous la forme d'un numéro vert. Aujourd'hui, plus de 3.000 contacts ont été enregistrés. Plus de 800 entreprises ont été créées ou reprises après avoir bénéficié des services d'Objectif Création.

Objectif Création, c'est un ensemble de services qui couvrent toutes les étapes de la création d'activité, de la simple idée en passant par le montage de projet, le lancement de l'entreprise jusqu'à son développement :

- **Objectif Découverte** : c'est l'accueil du porteur de projet et la possibilité pour lui de participer à une session découverte de la création d'entreprise, qui lui permettra de prendre conscience des atouts et contraintes de son projet.
- **Objectif Projet** : c'est la garantie d'un appui technique au montage de projet (4 à 8 heures), un accompagnement à la création (15 à 20 heures), la mise à disposition d'un "chéquier études", la possibilité de tester l'activité grandeur nature, de participer à des formations spécifiques.
- **Objectif Lancement** : c'est l'attribution d'une prime régionale à la création d'entreprise, l'orientation vers les plateformes d'initiative locale, et/ou le capital risque et les fonds de garantie ou les autres financeurs, l'information sur les réseaux d'entreprises et la prestation d'un suivi de l'entreprise.
- **Objectif Développement** : c'est la possibilité d'envisager le financement du développement de l'entreprise à travers un contrat de croissance, d'accéder à des actions collectives permettant de toucher de nouveaux marchés.

N° Vert : 0800 03 07 09

Appel gratuit depuis un poste fixe.



Un service po par la Région

De l'idée à la réalisation d'un projet le chemin et de se sentir "épaulé" avant de prendre la c'est ce que la Région a mis en place.

Le Conseil Régional est la collectivité qui exerce à proprement parler la compétence en matière d'accueil. Elle a mis en place le Service Accueil Régional, qui est une vraie porte d'entrée sur le Limousin. Ce service est à l'écoute des besoins des candidats à l'installation dans la région, que ces besoins soient professionnels ou personnels. En effet, selon le niveau d'avancement d'un projet, plusieurs réponses pourront être proposées : une orientation vers les partenaires les plus appropriés ou vers des outils que ce service du Conseil Régional gère en direct.

Afin de répondre à une situation relativement fréquente, celle d'un projet qui n'est pas encore très déterminé, la Région a mis en place une formation complète "Construire son projet en Limousin", d'une durée totale de 20 jours, étalés sur 3 mois est faite sur mesure. Avec trois modules d'une semaine, deux séjours en Limousin et un accompagnement dans la durée, cette formation est proposée pour passer de l'idée à la réalisation de son projet en Limousin. Elle permet de se poser des questions essentielles : qu'est-ce que la campagne pour moi ? Est-ce que le Limousin peut répondre à mes



Céline Coirre et Sébastien Deest sont passés par les stages de découverte du territoire avant de créer leur entreprise à Mainsat, l'association "Fée d'hiver", qui dispense de l'éveil musical et un enseignement du théâtre et du cirque.

rté

in est long ; il nécessite de bien réfléchir
décision. Un véritable service d'accueil,

attentes ? Ai-je les compétences pour devenir chef d'entreprise ? Comment bâtir une démarche de projet ?

Fort heureusement, nombre de porteurs de projets entrent en contact avec le Limousin avec un projet bien défini, pour lequel ils cherchent avant tout un lieu d'implantation, une offre de reprise d'une entreprise existante, etc. Dans ce cas, une réponse plus personnalisée pourra être proposée grâce à une mise en relation avec un réseau de partenaires dont les Pôles Locaux d'Accueil constituent des maillons essentiels. Pourront alors être mis sur pied des stages de découverte du Limousin (sessions collectives thématiques ou non) et d'aide à la construction du projet d'installation sur le territoire. La Région Limousin propose aussi des aides à l'installation des nouveaux arrivants créateurs ou repreneurs d'entreprises qui permettent de rembourser certains frais engendrés par les démarches d'installation, ainsi que des aides appropriées pour les publics anglophones. ■

Contact : Service Accueil - Conseil Régional Limousin
Tél : 05 55 45 19 00 - Courriel : accueil@cr-limousin.fr

"LA TRANSMISSION DOIT ÊTRE LA PRIORITÉ"

Roland Desgranges est l'animateur du Pôle Local d'Accueil du Pays de Combraille-en-Marche. Il témoigne d'une nette évolution de la prise en compte de l'accueil dans les choix politiques.

Derrière les discours, la politique d'accueil est-elle une véritable priorité des élus locaux ?

"Il y a une vraie prise de conscience. Tout est parti d'un diagnostic démographique du territoire, que les élus ont reçu comme une véritable douche froide. Tous ont immédiatement réagi et engagé le Pays dans une démarche auprès de la Région pour créer un Pôle Local d'Accueil, dès 2005. Après, tout est allé vite, notamment parce qu'il y a un vrai consensus politique sur les grands choix stratégiques".

Concrètement, comment s'organise l'accueil des nouveaux arrivants ?

"Nous travaillons d'abord sur des moments collectifs, avec des stages de découverte du territoire et de ses offres pour les porteurs de projets, avec des permanences ciblées pour les populations anglophones, etc. Nous avons aussi des temps qui permettent d'individualiser les démarches. De ce point de vue, le travail en réseau entre les pôles locaux d'accueil est important : si je n'ai pas le local que cherche un porteur de projet, peut-être que ma collègue du Pays de l'Ouest creusois l'a.

"Aujourd'hui, l'essentiel de mon activité consiste à aider les élus à développer une offre attractive. Cela passe par une priorité, la même pour tous dans le département, me semble-t-il : la transmission des entreprises commerciales et artisanales".

Où s'adresser ?

PLA du Pays de Combraille-en-Marche :

11, Grande Rue - BP06 - 23700 Mainsat - Tél. : 05 55 83 11 17
Courriel : roland.desgranges@payscombrailleenmarche.org

PLA du Pays de Guéret :

2, rue Hubert Gaudriot - 23000 Guéret - Tél. : 05 55 41 09 38
Courriel : pla-pays.queret@wanadoo.fr

PLA du Pays Ouest Creusois :

1, rue de l'Hermitage - 23300 La Souterraine
Tél. : 05 55 36 56 18 - Courriel : pla@pays-ouestcreuse.fr

PLA du Sud Creusois :

Pour le secteur Bourganeuf-Royère et CIATE, 05 55 64 17 66
Pour le secteur Aubusson-Felletin et Haut Pays Marchois, 05 55 67 79 98.





La nouvelle équipe de conseillers généraux jeunes compte 22 filles pour 18 garçons.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Les filles en force

Le Conseil Général des Jeunes 2008-2009 est installé depuis la séance plénière du 12 novembre dernier. Une nouvelle équipe de 40 collégiens qui s'est immédiatement attelée à sa tâche.

La nouvelle équipe du Conseil Général des Jeunes a été intronisée, lors de la très formelle séance plénière à l'Hôtel du Département, qui s'est déroulée le 12 novembre dernier en présence des élus adultes et des représentants de l'Éducation Nationale. Pour composer le 6^{ème} Conseil Général des Jeunes de la Creuse - cette instance d'éducation à la citoyenneté a été créée en 2003-2004 - des élections ont été organisées depuis la rentrée dans les 20 collèges creusois. Ces élections, qui ont vu un important taux de participation, ont été l'occasion d'initiatives diverses (expositions, campagnes électorales, mise en place de bureaux de vote, etc.), certains établissements faisant de ce moment un temps fort de l'éducation civique des élèves. Elles ont, en tout cas, révélé une évolution totalement inverse à celle de leurs aînés. Alors que les élus adultes cherchent encore comment accélérer (ou ralentir ?...) la course à la parité, les jeunes ont dépassé ces objectifs sans même y penser. Au point

qu'après l'avoir pratiqué ces dernières années, ils ont rompu l'équilibre de la parité : 22 filles et 18 garçons composent l'assemblée départementale juniors !

Rien, en tout cas, qui pourrait troubler la soif d'apprendre et de servir les autres qui anime cette jeune troupe. Comme chaque année, ils travailleront dans les trois commissions thématiques de travail qui ont été mises en place : commission Solidarité, commission Environnement, commission Education, Culture et Sport. Lors de leur installation, les conseillers juniors titulaires ont choisi, chacun avec son (ou sa) suppléant(e), la commission dans laquelle ils voulaient inscrire leur action. ■

Info :
Conseil Général des Jeunes - Tél. : 05 44 30 27 65
Courriel : cj-jeunes@cq23.fr

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE



Première séance forcément un peu solennelle, mais aussi premières questions pour les élus juniors.

Ahun - Collège les Pradeaux :

Alex Piollet (titulaire), Yanniss Farkhani (suppléant)

Ahun - LEGTA :

Yohann Rigollet (titulaire), Marine Vega (suppléante)

Aubusson - Collège Eugène Jamot :

Juliette Alhérière (titulaire), Aïcha Jeddi (suppléante)

Auzances - Collège Jean Beaufret :

Manon Guéritat (titulaire), Lorie Simonet (suppléante)

Bénévent-l'Abbaye - Collège Jean Monnet :

Charlène Coût (titulaire), Audrey Lafon (suppléante)

Bonnat - Collège Marc Bloch :

Quentin Moreau (titulaire), Mathias Valette (suppléant)

Bourganeuf - Collège Jean Picart le Doux :

Amélie Nicolaud (titulaire), Marion Dumeynie (suppléante)

Boussac - Collège Henri Judet :

Nina Roger (titulaire), Agathe Roger (suppléante)

Chambon-sur-Voueize - Collège Jean Zay :

Sarah Vaury (titulaire), Fanny Decard (suppléante)

Châtelus-Malvaleix - Collège Françoise Dolto :

Clément Grospeaud (titulaire), Teddy Aumaréchal (suppléant)

Chénéraillles :

Jennifer Bolis (titulaire), Amélie Laplanche (suppléante)

Crocq - Collège George Nigremont :

Hugo Bernard (titulaire), Clément Chaussat (suppléant)

Dun-le-Paestel - Collège Benjamin Bord :

Matthieu Penot (titulaire), Vlad Perca (suppléant)

Felletin - Collège Jacques Grancher :

Nicolas Dupradeaux (titulaire), Thomas Authier (suppléant)

Guéret - Collège Jules Marouzeau :

Florian Gourmelen (titulaire), Mathilde Pautet (suppléante)

Guéret - Collège Martin Nadaud :

Dylan Vingerder (titulaire), Justine Battaini (suppléante)

Guéret - Collège Notre-Dame :

Jules Bonhomme (titulaire), Babacar Sow (suppléant)

Parsac - Collège Octave Gachon :

Camille Lenoire (titulaire), Amandine Tête (suppléante)

La Souterraine - Collège Raymond Loewy :

Marie Sessa (titulaire), Etienne Trias (suppléant)

Saint-Vaury - Collège Louis Durand :

Manon Hachad (titulaire), Marine Bourlion (suppléante)

RETOUR SUR LES ACTIONS 2007-2008

De nombreuses actions ont été réalisées au cours de l'année 2007-2008, dont certaines devraient être reconduites par la nouvelle équipe d'élus juniors. Flash-back non exhaustif.

Environnement :

Chantier nature à l'Étang des Landes dans le cadre de la semaine de développement durable, le vendredi 4 avril ; ce "chantier nature" a été testé à titre expérimental auprès de 90 élèves de 6ème des collèges situés à proximité du site (Chambon-sur-Voueize, Parsac, Boussac et Chénéraillles).

Education, Culture, Sport :

Rencontre inter-collèges départementale organisée le vendredi 6 juin à Guéret, le même jour que le Festival des Solidarités.

Réalisation d'un film, avec l'aide de la Fédération des œuvres Laïques, contre les discriminations. Ce film a été projeté en ouverture du Festival des Solidarités et envoyé à l'ensemble des établissements.

Solidarité :

Festival des Solidarités, le vendredi 6 juin 2008, sous le titre "Un ado à l'hosto, un ordi pour qu'il étudie", en partenariat avec les PEP 23, qui gèrent le SAPAD (service d'assistance pédagogique à domicile). Les dons collectés ont permis de mettre à la disposition des collégiens malades des ordinateurs portables afin qu'ils puissent continuer à étudier et garder contact avec leur collège. Les collégiens creusois ont présenté un spectacle de qualité : théâtre, chorale, danse, percussions, tecktonik, etc. Et d'autres actions (collecte de jouets, interventions dans les maisons de retraite).





Patrimoine Rural et Insertion travaille notamment pour les communes ou communautés de communes afin d'entretenir les chemins de randonnée et réhabiliter du petit patrimoine bâti.

INSERTION

Cœur de métier et idées neuves

Le chantier d'insertion porté par l'association Patrimoine Rural et Insertion a diversifié ses activités et s'est lancé dans deux opérations originales : la création d'un conservatoire de la pomme et la culture du chanvre industriel.

UN muret en pierres à retaper ou un chemin de randonnée à débroussailler, c'est "l'ordinaire" de Patrimoine Rural et Insertion (PRI). Créé en 2004, ce chantier d'insertion n'a évidemment pas abandonné ces terrains, qu'il partage avec d'autres associations et qui sont les plus couramment empruntés pour proposer des activités professionnelles accessibles aux personnes en difficulté. PRI a d'ailleurs fidélisé un certain nombre de communes ou communautés de communes pour la réalisation de ces travaux qui ne trouvent pas forcément preneur sur le marché. Travailler dans le domaine de l'insertion n'empêche toutefois pas d'avoir des idées innovantes et PRI n'en manque pas. Ainsi, le chantier d'insertion porte-t-il deux actions particulièrement originales. D'abord, un conservatoire de la pomme à Sainte-Feyre, avec la création d'un verger original déclinant des espèces très variées et pour certaines oubliées. "On va tout faire, de la plantation de 300 scions à la récolte ; on va aussi essayer de travailler avec les scolaires", explique Jack Vergoz, directeur de PRI.

Autre activité à caractère agricole, la production de chanvre industriel ! Que les amateurs d'émotions prohibées ne se réjouissent toutefois pas trop vite : il s'agit d'utiliser ce végétal à des fins bien

différentes, en particulier pour les qualités isolantes de la chènevotte et de la laine de chanvre. "Sur deux parcelles à Sainte-Feyre et Parsac, nous disposons de plus de 13 hectares. La première récolte, cette année, a été un peu faible (6 tonnes). C'était un galop d'essai mais nous travaillons avec une coopérative de producteurs des Deux-Sèvres et le Syndicat du Chanvre du Limousin, afin d'augmenter notre productivité".

L'ACCENT SUR LE SUIVI SOCIAL

Chemin faisant sur des sentiers qu'elle défriche elle-même, l'association PRI ne perd toutefois pas le fil de sa mission première. "Notre mission fondamentale, par-delà les moyens utilisés, c'est d'abord d'aider les personnes à se resocialiser, à retrouver la confiance perdue", explique Jack Vergoz. C'est pourquoi l'accent est mis sur le suivi social des salariés avec, à côté du conseil d'administration, une commission sociale composée de bénévoles permanents, tous issus de professions à caractère social, qui s'attache à toujours rappeler la nécessité d'articuler toute action nouvelle autour des personnes concernées. ■

CONSERVATOIRE ÉMILE GOUÉ :
CONCERTS D'ÉLÈVES ET DE PROFS



Comme chaque année, le Conservatoire départemental Émile Goué propose de nombreux concerts tout au long de l'année, qu'il s'agisse de productions des élèves et des professeurs. Les élèves seront les premiers à entrer en piste, après un galop d'essai, la semaine dernière, aux Archives départementales, avec les concerts suivants : Aubusson (église) le 16 décembre, à 19h00 ; Guéret le 19 décembre à 14h30 (maison de retraite) et 19h00 (auditorium), ainsi que le 20 décembre à 14h30 (UPAHD de l'hôpital) ; Grand-Bourg (salle polyvalente) le 27 janvier, à 19h00 ; La Souterraine (Rue du Coq) le 13 février, à 19h00 ; Aubusson (musée) le 20 février, à 19h00. Les différentes se produiront en formations à partir du mois de février avec le quatuor à vent : à Guéret (salle de la Sénaterie) le 7 février, à 16h00 ; à Bussac (salle du cinéma) le 8 février, à 16h00 ; à Dun-le-Palestel (salle Apollo) le 10 février, à 19h00.

Pour tous renseignements, contacter le Conservatoire Émile Goué : 05.44.30.26.90

EN CHIFFRES

Le chantier d'insertion porté par l'association Patrimoine Rural et Insertion est agréé pour 16 salariés en insertion. Son coût prévisionnel pour 2008 est de 356.716€, les recettes propres dégagées par son activité étant de l'ordre de 64.619€.

Il est cofinancé par l'État (fonctionnement et contrats aidés), le Conseil Régional (emploi associatif à 50%) et le Conseil Général. Le Département intervient à la fois au niveau du fonctionnement dans le cadre du PDI (42.800€), par le financement de l'emploi associatif (20%) et par les aides forfaitaires mensuelles attribuées pour chaque salarié en contrat d'avenir et bénéficiaire du RMI (estimation 62.000€).

Enfin, le FSE (Fonds social européen) intervient pour financer le fonctionnement de ce chantier d'insertion à hauteur de 32.400€.



Deux parcelles à labourer et à semer pour une superficie totale d'un peu plus de 13 hectares : PRI espère bien accroître sa production de chanvre en 2009, après un galop d'essai en 2008.

EN BREF

L'Association Patrimoine Rural et Insertion (PRI) a pour objet "l'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté à travers l'aménagement de l'environnement, le petit patrimoine bâti, l'espace rural agricole, le développement touristique creusois et éventuellement toutes opérations qui s'y rattachent".

L'originalité de PRI réside notamment dans son mode de fonctionnement. En effet, l'association comprend un conseil d'administration et une commission sociale chargée de soumettre ses observations sur les orientations sociales, le bon fonctionnement de l'association, la mise en place de nouveaux projets.

RENSEIGNEMENTS :

Association Patrimoine Rural et Insertion - Mairie - 23000 Sainte-Feyre

Président : Christian Bachelart - Bureaux : Apt 21 - 5, rue de Maindigour - 23000 Guéret.

Tél. : 05 55 51 06 03 (directeur Jack Vergoz) - Courriel : patrimoineruralinsertion@wanadoo.fr



950km de routes départementales font partie du premier niveau d'intervention, couvrant les principaux axes et lieux de vie.

NEIGE

Prêts à intervenir

Depuis la mi-novembre, les agents du Conseil Général scrutent le ciel et surveillent nos routes, prêts à intervenir dans le cadre du programme de viabilité hivernale.

CONSÉQUENCE de la décentralisation, la compétence en matière de viabilité hivernale est passée des mains de l'État à celles du Département, le 1^{er} avril 2007. Depuis, les services du Conseil Général ont élaboré puis réactualisé ce qu'on appelle le DOVH (dossier d'organisation de la viabilité hivernale), avec le souci de prendre en compte les enseignements de l'épisode neigeux de janvier 2007, les demandes des élus, les observations des personnels, etc. Ce document, qui constitue le carnet de bord de l'ensemble des équipes sur le terrain, prévoit plusieurs niveaux d'intervention. Ainsi, le premier niveau d'intervention concerne-t-il 950km sur les 4.300km du réseau routier départemental, ce qui représente 50km de plus que dans le schéma de

l'année dernière. Cela permet de couvrir les principaux axes et lieux de vie, en intégrant à ceux-ci les maisons de retraite et autres sites à sécuriser (casernes de pompiers), en appliquant aussi des logiques de continuité d'itinéraire par le biais de conventions avec les communes (continuité entre routes départementales et voirie communale).

11 PATROUILLES DE SURVEILLANCE

Le DOVH prévoit également, si nécessaire, le redéploiement des moyens d'un secteur géographique qui ne subirait pas la neige vers un autre qui, lui, verrait ses moyens ordinaires ne pas permettre de faire face. Il

s'appuie sur le réseau des centres d'exploitation répartis sur l'ensemble du territoire et appartenant chacun à une UTT (unité territoriale technique).

C'est à partir de ces structures que fonctionnent notamment les patrouilles de surveillance (création cette année d'une onzième unité) qui surveillent l'état de la route à partir de certains points cruciaux connus comme recelant des risques particuliers (verglas). ■

UNE UTT PRÈS DE CHEZ VOUS :

UTT d'Aubusson : 05 55 66 40 32

UTT d'Auzances : 05 55 67 01 30

UTT de Bourgneuf : 05 55 64 06 93

UTT de Boussac : 05 55 65 07 26

UTT de Guéret : 05 44 30 27 82

UTT de La Souterraine : 05 55 80 41 46

DU NEUF SUR NOS ROUTES



Le Conseil Général poursuit son programme pluriannuel d'acquisition de véhicules neufs. Ce programme tient particulièrement compte des conclusions tirées des épisodes neigeux précédents.

Ainsi, au fur et à mesure que les camions 13 tonnes parviennent à l'âge de leur renouvellement, ils sont remplacés par des 16 tonnes, plus lourds et disposant d'une meilleure motricité du fait de leurs grandes roues. Un de ces camions équipera désormais le centre d'exploitation de Royère (notre photo ci-dessus).

De même, certains engins sont prévus pour des zones à plus forts risques ; c'est le cas pour le 26 tonnes qui sera opérationnel début 2009 à Felletin. Le Conseil Général a définitivement acquis le camion 4x4 19 tonnes qui lui avait été prêté l'an dernier pour être basé à Gentioux (UTT d'Aubusson).

Le Département a également fait l'acquisition d'un tracteur 4x4 (notre photo ci-dessous). Un engin de ce type, capable de traiter le déneigement sur des gros volumes, doit être implanté par UTT (unité territoriale technique) au cours des prochaines années. Celui-ci sera basé à Royère (UTT de Bourganeuf). Un autre avait été acquis l'an passé et basé à Bénévent (UTT de La Souterraine).



CONDITIONS ET RÈGLES DE CIRCULATION



C1 : Absence de neige et de verglas, météo favorable. Les pneus "été" suffisent. Faire attention à certains risques : chaussées humides plus froides que l'air, en particulier la nuit.

C2 : Neige en faible épaisseur (moins de 5cm) ou fondante ou fondue, gelées blanches ou plaques de verglas. Pneus "hiver" recommandés. Être attentif aux secteurs signalés, aux points froids et humides à risques (zones d'ombres, ponts, proximité de cours d'eau). Augmenter les distances de sécurité, réduire sa vitesse et éviter toute manœuvre brusque.

C3 : Neige fraîche en épaisseur importante (5 à 20cm) ou tassée et gelée en surface ou congères en formation, brouillard givrant généralisé, pluie verglaçante. Pneus "hiver" indispensables, voire chaînes. Attention particulière aux variations d'adhérence. Ne pas s'arrêter dans une côte, ne pas doubler un véhicule bloqué sans pouvoir dégager.

C4 : Neige fraîche en très forte épaisseur (plus de 20 cm) ou ornières glacées profondes ou congères, verglas généralisé. Risque important de blocage pendant plusieurs heures. Consigne est simple : ne pas prendre la route.

Info + :

Une plaquette d'information sur le service de viabilité hivernale a été éditée par le Conseil Général. Elle est disponible sur simple demande à la mairie de votre domicile ou dans les locaux du Conseil Général les plus proches de votre domicile (UTT, UTAS, etc.)

Avant la vidange, on ne voyait pas à plus de 15cm de profondeur : depuis la vidange, l'eau de l'étang des Landes est transparente jusqu'à plus d'1m, permettant le retour de nombreuses espèces végétales, mais aussi animales.

ÉTANG DES LANDES

De passion et d'eau claire

Il a suffi d'une vidange précautionneuse pour que l'eau de l'étang des Landes retrouve sa transparence, permettant à la faune et la flore qui font la richesse du site de reprendre leurs aises. Une certaine idée de la gestion d'une Réserve naturelle nationale.

Le poète vous dirait qu'on peut vivre d'amour et d'eau fraîche. S'il avait connu l'étang des Landes, il ajouterait qu'on peut tutoyer le bonheur avec de la passion et un peu d'eau claire. La passion, c'est celle qui réunit les techniciens du Conseil Général et du Conservatoire régional des Espaces naturels du Limousin au chevet de la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes. L'eau claire, c'est celle qui baigne désormais le site, un an après une vidange menée avec d'innombrables précautions.

PLUS D'1M DE TRANSPARENCE

"Nous avons choisi de procéder par une vidange progressive sur un mois, explique Florent Iribarne, du Service Environnement du Conseil Général. Les résultats ont atteint, voire dépassé nos espérances". Avant la vidange, on ne voyait pas à plus de 15cm de profondeur et le plan d'eau commençait à être colonisé par les cyanobactéries. L'eau était "chocolat" à certains endroits, verte ailleurs. Depuis la vidange la vase, par minéralisation, a disparu à certains endroits du fond de l'étang, laissant apparaître du sable, et les mesures au disque de Secchi (instrument permettant de mesurer la transparence) ont livré des profondeurs nouvelles de

visibilité : 65cm dès le mois d'août, période pourtant la plus critique pour ce type de mesure, et plus d'1m depuis.

Au total, l'opération a coûté 55.000€. Un investissement important, car il ne s'agissait pas seulement de nettoyer et de vendre le poisson de la pêche ; il s'agissait aussi de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau, afin d'aider à la recomposition des habitats favorables aux espèces qui font la richesse du site. Un pêcheur professionnel était présent en permanence pour faire face à tout incident qui aurait perturbé le débit de vidange (orage, bouchon en sortie d'étang, etc.).

Aujourd'hui, les scientifiques qui travaillent sur la Réserve ont la satisfaction de noter le retour important (70 hectares) de certains herbiers aquatiques qui avaient disparu : potamots, naïades, myriophylles et même des herbiers à characées rarissimes en Limousin. Et ces végétaux ont fait revenir des oiseaux qui trouvent de nouveau des conditions idéales pour prendre leurs quartiers du côté de Lussat (plus d'un millier d'oiseaux d'eau cet automne essentiellement des foulques et des canards).

Tout se tient. D'où les opérations de rempoissonnement (voir encadré) qui complètent ce fragile équilibre écologique de la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes. ■

DE LA PÊCHE AU REMPOISSONNEMENT

La vidange avait été l'occasion de pêcher les poissons qui avaient pris possession de l'étang des Landes, dont pas moins de 13 tonnes de poissons chats partis à l'équarrissage. La carpe, connue pour sa capacité à gratter les fonds des étangs, occupait également une place importante.

Après la remise en eau du site, l'équipe de la réserve avait fait réintroduire 1,2 tonne d'alevinage, 1 tonne en gardons et 200 kilos en tanches. Après quelques mois qui ont permis à ces espèces de croître et se reproduire, une nouvelle opération de repopulation a vu l'introduction de 118 kilos de brochetons ; des carnassiers qui vont désormais pouvoir faire leur croissance avec quelques cousins à se mettre sous la dent.



TRANSPORTS SCOLAIRES : POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Pour la huitième année, le Service Transports du Conseil Général a organisé une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires, à destination des 1.266 élèves des classes de 6^{ème} du département. Cette campagne, réalisée en partenariat avec les chefs d'établissement, les enseignants, la Gendarmerie Nationale, les sapeurs pompiers, la Prévention routière et les transporteurs, s'est déroulée du 21 octobre au 25 novembre. Elle a été l'occasion d'insister sur les mesures de prudence indispensables à l'arrivée d'un car, à la montée comme à la descente.

Avant cette opération, le Conseil Général avait participé, comme chaque année, à la Semaine de la Sécurité Routière. À cette occasion, des pictogrammes lumineux ont été remis à plusieurs transporteurs. Fixés à l'avant et à l'arrière des autocars, ces dispositifs se mettent à clignoter lorsque le conducteur actionne l'ouverture des portes, attirant l'attention des automobilistes suivant ou croisant l'autocar sur l'irruption possible d'élèves sur la voie publique. Cette année, ce sont 33 autocars qui ont été équipés.





Des compétitions de GRS à la journée départementale de la randonnée, des rendez-vous conviviaux et variés comme les aime l'UFOLEP.

UFOLEP

80 ans et toujours d'attaque

À l'UFOLEP, la priorité n'est pas à la compétition. Ce qui n'empêche pas de progresser, puisque le comité départemental de la Creuse voit toujours croître ses effectifs. Une conception du sport dont l'ancrage philosophique - laïcité, citoyenneté, solidarité - explique aussi l'originalité de certaines initiatives.

Q U'EST-CE qu'on peut bien encore vouloir faire quand on cumule l'âge (80 ans) et l'expérience qui va avec, et quand on a de surcroît prospéré plus que tous les autres ? Le directeur départemental de l'UFOLEP, Jean-Luc Giraud répond simplement à la question : "Continuer". Comme une évidence, viser la barre des 5.000 licenciés quand les 4.580 de la Creuse en font déjà, rapporté à sa population, le département "le plus UFOLEP de France".

Comment expliquer ce phénomène, qui contredit une démographie creusoise chancelante ? "Le fait d'être un département rural, où les gens apprécient de rompre la solitude en se retrouvant dans le mouvement associatif, est sans doute l'une des principales explications. On peut ajouter le fait que la compétition soit vécue comme le moyen de se retrouver, non comme une fin en soi", explique Jean-Luc Giraud. Illustration de cette analyse : le poids important de la gym d'entretien dans les effectifs creusois, avec 900 personnes.

Il n'empêche, l'UFOLEP 23 propose plus de 50

activités différentes. "Nous allons là où on nous le demande et nous nous efforçons d'ouvrir de nouvelles activités quand cette demande est importante. C'est une politique qu'avait mon prédécesseur, Philippe Bayol, et que j'ai poursuivie. Depuis 2005, la convention d'objectifs signée avec le Département nous a aussi beaucoup aidés, en nous permettant de créer des écoles d'initiation pour les jeunes".

ACCENTUER L'EFFORT VERS LE SPORT-SANTÉ

Offrir aux enfants la possibilité de découvrir des activités différentes, à ceux qui ont choisi leur sport de le pratiquer dans de bonnes conditions. Et à ceux qui pensaient devoir y renoncer de continuer ou reprendre. "Depuis quelques années, nous avons beaucoup travaillé sur le sport-santé et développé la gym adaptée, grâce à une convention avec l'assurance maladie. On va au plus près des personnes âgées, mais aussi des personnes qui ont connu des opérations cardiaques, par exemple.

On travaille avec le CMN de Sainte-Feyre et le Club Cœur et Santé, afin de développer un accompagnement vers une réinsertion sportive, au-delà des protocoles médicaux".

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique a 80 ans. Elle pète la santé et a fêté dignement son anniversaire, à Sainte-Feyre, mais elle n'a rien oublié de ce qu'elle a toujours été : un mouvement sportif mais "pas que" ; un mouvement d'éducation populaire aussi, créé en 1928 au sein de la Ligue Française de l'Enseignement, qui permet la pratique sportive à ses adhérents tout en participant à un mouvement d'idées qui construit chaque jour la société et s'en inspire.

Problème pour l'UFOLEP : le financement du poste de directeur, que le ministère de l'Éducation Nationale a décidé de reprendre comme tous les postes mis à disposition dans les structures associatives d'éducation populaire. Ce qui ne sera plus supporté par l'État devra l'être par d'autres (collectivités) ou disparaître. Faire ça à une dame de 80 ans ... ■

L'UFOLEP, EN BREF

Des chiffres : Dans le département de la Creuse, l'UFOLEP compte 4.580 licenciés (+ 100 par rapport à 2007) pour 116 associations proposant pas moins de 56 activités différentes. Ces chiffres font de la Creuse le département où l'UFOLEP connaît son meilleur taux de pénétration.

Une convention avec le Département : Le Comité départemental UFOLEP est lié avec l'Etat et le Conseil Général par une convention pluriannuelle d'objectifs. Cette convention garantit une subvention départementale de 12.000€ par an, qui a notamment permis la création d'un poste à temps complet. Les objectifs contractuels du Comité départemental UFOLEP, prévus par cette convention, sont : développer la pratique multi activités sur les territoires ruraux, en particulier en direction des jeunes ; favoriser la santé par le sport ; favoriser l'insertion et l'intégration par le sport (insertion professionnelle, intégration des handicapés) ; former les cadres techniques et administratifs ; pérenniser le poste d'agent de développement et créer des emplois d'utilité sociale.

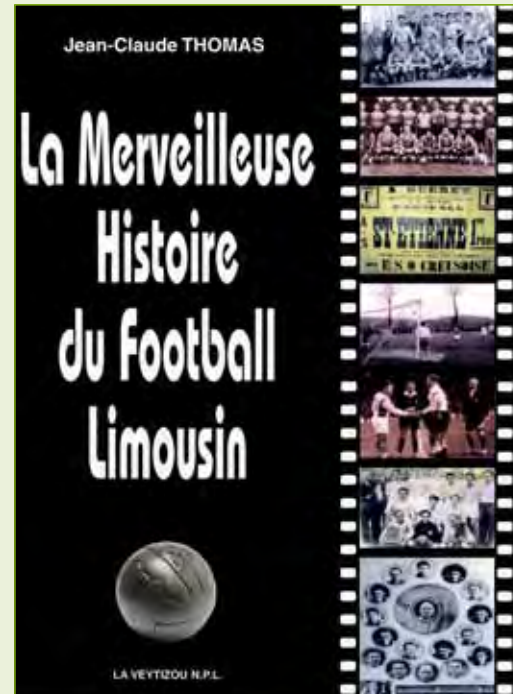
Des initiatives : Le Comité départemental UFOLEP s'attache à organiser régulièrement des rendez-vous sportifs importants, qui permettent d'accueillir des pratiquants venus de toutes les régions. Parmi ces événements, on notera : en 2007, les interrégionaux de GRS à La Souterraine et le championnat national de tennis de table à Guéret ; en 2008, une nouvelle fois les interrégionaux de GRS à La Souterraine et le championnat national de pétanque à Guéret.

Des coordonnées : Comité département UFOLEP - BP343 - 23007 Guéret Cedex ;
Tél. : 05 55 61 44 20 ; Courriel : ufolep23@wanadoo.fr ; Internet : www.ufolep23.com



Le championnat national de pétanque a eu lieu cette année à Guéret.

LA MERVEILLEUSE HISTOIRE DU FOOTBALL LIMOUSIN



En Limousin comme partout en France, le football est le sport le plus pratiqué, sans doute aussi celui qui a réuni les hommes (et les femmes) depuis le plus longtemps autour d'un rectangle d'herbe. Alors, forcément, toutes ces années ont vu se bâtir des légendes, certaines purement sportives et d'autres plus anecdotiques et embellies par le bouche-à-oreille. Passionné d'histoire, Jean-Claude Thomas l'est aussi de ballon rond, lui qui est dirigeant à l'US Nantiat. Il s'est donc plongé dans les heures glorieuses du football limousin pour refaire les matches que nos mémoires ont effacés. Des années 50 qui virent des clubs se créer un peu partout dans la région à la réalité d'aujourd'hui, l'auteur nous invite à retrouver les anciennes gloires du Limoges FC François Remetter et Paul Sauvage, les exploits de l'ES Brive jouant la finale de la Coupe de France amateur à Sidi-Bel-Abbès ou encore les Verts de l'AS Saint-Etienne rencontrant l'AS Creuse à Guéret. Un épais témoignage qui ravira les "footeux" et tous les amoureux du sport limousin.

La merveilleuse histoire du football limousin
Par Jean-Claude Thomas - Editions La Veytizou
336 pages - 29,50€.

LIVRES

Quatre façons de raconter la terre d'ici

Il y a différentes façons de raconter la Creuse et le Limousin, ces terres où s'enracine notre culture. Quatre livres offrent une grande variété de chemins pour traverser notre histoire et nos savoir-faire. Et autant d'idées de cadeaux pour les fêtes.

En mémoire d'elles

La statuaire féminine dans les monuments aux morts du Limousin 1914-1918



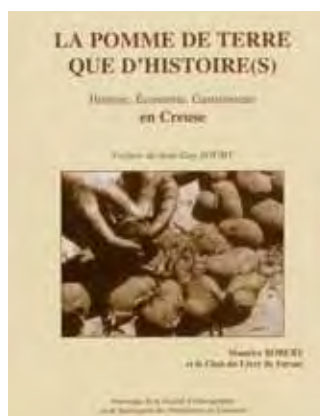
Par Janette Cathalifaud et Josépha Herman-Bredel - Editions Culture et Patrimoine en Limousin - 160 pages - 23€.

Rendez-vous devant le monument aux morts... Etrange invitation qui réserve parfois des surprises ! Savez-vous qu'on peut y reconnaître la Liberté de Bartholdi, ou encore la Marianne d'Injalbert ? Avez-vous remarqué que des branches de châtaigniers peuvent remplacer les lauriers de la gloire ? Alors, que dire de la présence inattendue de Limousines graves et dignes, femmes en sabots

et costume local ? Epouses, mères, sœurs ou fiancées, cet ouvrage leur rend hommage, tout en révélant un héritage patrimonial puisé dans 33 communes de la région.

La pomme de terre, que d'histoire(s)

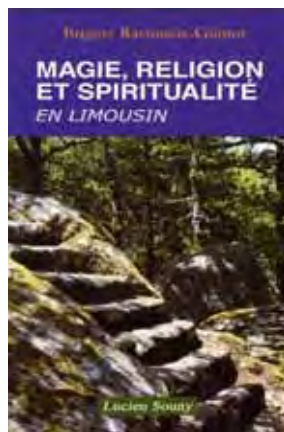
Histoire, économie, gastronomie en Creuse



Par Maurice Robert et le Club du Livre de Fursac - Patronage de la Société d'Ethnographie et de Sauvegarde des Patrimoines en Limousin - 152 pages - 20€.

En sept chapitres, ce livre s'attache à raconter l'histoire de la pomme de terre, des Incas aux Creusois, les manières de planter les patates, de les récolter et de les vendre, l'utilisation des matériels, les guerres contre le mildiou et le doryphore. Bien évidemment, la gastronomie tient

toute sa place sous la plume de l'ethnologue Maurice Robert. L'ouvrage est richement illustré, grâce notamment à la participation enthousiaste du Club du Livre de Fursac, organisateur du musée éphémère "La pomme de terre, que d'histoire(s)".



Magie, religion et spiritualité

En Limousin

Par Brigitte Rastoueix-Guinot - Editions Lucien Souny - 92 pages - 10€.

La magie, la religion et la spiritualité procèdent d'un même sentiment, qui témoigne d'une conscience du surnaturel. Brigitte Rastoueix-Guinot s'attache à démontrer que cette conscience est très sensible en Limousin et qu'elle s'y exprime de manière ancestrale, dans le rapport

sacralisant que les hommes tissent avec les éléments comme l'eau, la terre ou le feu. Où l'on revisite les multiples pratiques de dévotion à l'égard des fontaines ou de certaines pierres, les légendes et autres énigmes architecturales ou historiques que recèlent nombre d'édifices religieux.

Artistes de jardin

Pratiquer le land art au potager



Par Marc Pouyet - Editions Plume de Carotte - 140 pages - 29€.

Marc Pouyet est désormais bien connu en Creuse, où il a élu domicile depuis maintenant de nombreuses années et où il partage ses passions créatrices, en particulier avec les enfants. Depuis quelques années, ce graphiste s'est

lancé dans le land art, muni d'un appareil photo et de son amour pour la nature, qu'il redessine au gré de ses humeurs. Après le succès d'un premier ouvrage intitulé "Artistes de nature", le voici qui propose 500 réalisations simples à faire au fil de nos moments de détente, avec toutes les plantes qu'on peut cultiver au jardin. Un livre idéal pour "bien délirer" en famille. ■

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de la Saunière



PATRIMOINE DE PAYS

Chéniers : maison "retour de migrants"



OBJETS DU PATRIMOINE

Bourganeuf : Statue de R. Viviani



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de la Saunière



L'église Notre Dame de La Saunière, qui dépendait de l'abbaye de Moutier d'Ahun, est une construction romane modifiée aux XV^{ème} et XVIII^{ème} siècles, puis restaurée au XIX^{ème}. Un clocher carré en charpente avec flèche octogonale, couvert de bardeaux, se dresse à son extrémité occidentale. Un enfeu brisé s'ouvre dans le mur nord. Le portail ouest, classé Monument Historique le 27 janvier 1933, a une voussure polylobée à l'intérieur et une voussure en plein cintre. La nef présente deux

travées voûtées en berceau brisé. Un arc triomphal précède le chœur et l'abside semi-circulaire.

Un retable en bois peint masque l'abside. Une peinture sur toile évoque la remise du rosaire. Un groupe sculpté en pierre polychrome, du XVI^{ème} siècle, représente une Pietà entre saint Jean et sainte Marie-Madeleine. L'église Notre Dame possède également un bénitier octogonal et des statues en bois polychrome, du XVIII^{ème} siècle, de saint Pierre et saint Paul.

Notice extraite de MINGAUD Alain - Les églises de la Creuse, Editions Lucien Souny, 2006, p. 282



GUERRE D'ALGÉRIE : EXPOSITION AUX ARCHIVES

Les Archives départementales présentent, du 5 janvier au 27 février 2009, une exposition intitulée "La Force noire", relatant l'histoire des troupes africaines. Pendant plus d'un siècle, de 1857 aux années 1960, ils furent des milliers de tirailleurs venus de toute l'Afrique noire et de Madagascar pour se battre sur

les champs de bataille de la France. L'histoire de ces combattants baptisés "tirailleurs indigènes" ou "force noire", est faite de gloire mais aussi de larmes. A partir des images rares et émouvantes de l'Etablissement cinématographique et photographique aux armées, cette exposition présente des images, souvent imprégnées des a priori de l'époque, mais témoignant de l'abnégation de ces hommes.

OBJETS DU PATRIMOINE

Bourgneuf : Statue de R. Viviani



La statue du ministre, député et président du Conseil René Viviani (1863-1925), œuvre du sculpteur tourangeau François Sicard (1862-1934), a été financée à l'aide de dons et de souscriptions par "Les Amis de René Viviani", société fondée après sa mort sous l'initiative de Gaston Doumergue et d'hommes politiques de renom : Briand, Poincaré, Blum, Painlevé et Clemenceau. Elle sera offerte à la ville d'Alger, l'Algérie étant le pays de naissance de René Viviani, et inaugurée le 4 mai 1930 par

Gaston Doumergue, président de la République.

En 1962, au moment de l'indépendance, la statue est renversée, mitraillée, la tête sectionnée à coups de pioche puis fichée en haut d'une pique. C'est André Chandernagor qui fera revenir cette statue en France. Elle arrive en juin 1963 en gare de Bourgneuf, mais sans la tête.

Cette statue a été inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques le 8 janvier 2008 ; elle est conservée aujourd'hui place du Mail, à Bourgneuf.

PATRIMOINE DE PAYS

Chéniers : maison "retour de migrants"



Dans la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle, sous l'influence du retour des maçons migrants, du développement des voies de communication avec notamment le chemin de fer et de l'accroissement du niveau de vie, l'habitat des villages connaît d'importantes modifications.

Ainsi, la construction creusoise la plus marquante et symbolique de cette fin de siècle est la maison "retour de migrants" qui

présente des caractéristiques se déclinant selon les usages, les matériaux, la mise en œuvre et aussi l'habileté ou la richesse du constructeur.

Elle développe en général deux niveaux d'élévation et trois travées en façade. Elle est entièrement constituée en granite : murs en moellons recouverts d'enduit, corniche, bandeau passant séparant les deux niveaux, encadrement d'ouvertures en harpe et besace.

BISTROTS D'HIVER



Une carte de 17 rendez-vous

Cela fait 10 ans que ça dure, 10 ans que l'association Pays Sage propose de "bien dimanche son hiver", en partageant une bonne table avec des amis ou des inconnus tout en écoutant des artistes pas encore célèbres mais forcément très proches. Et même si le fondateur des Bistrots d'Hiver a brutalement quitté la scène en 2008, la convivialité et la création artistique trinqueront volontiers pour une série de 17 spectacles dans diverses auberges du Plateau de Millevaches et du Pays Sud Creusois, à partir du 10 janvier 2009 à Faux-la-Montagne (exceptionnellement en soirée) et jusqu'au 15 mars à Felletin.

Samedi 10 janvier (en soirée) : Largo, chanson française, auberge La Feuillade, Faux-la-Montagne.

Dimanche 11 janvier : Largo, chanson française, auberge La Feuillade, Faux-la-Montagne.

Dimanche 18 janvier : Pierô, chanson rauque, auberge Les Chevaliers, Bourgameuf.

Dimanche 25 janvier : "Trois petits tours de terre" avec la Compagnie Lilananda, librairie Vivre d'Art, Meymac (19) ; El Gafla, groove métissé, auberge Les Yeux de l'Occident, Pontcharraud.

Dimanche 1^{er} février : Duo Saaj, musique indienne, auberge La Fontaigne, Sornac

(19) ; Frères Maulus, jazz swing, auberge La Ferme des Nautas, Pigerolles.

Dimanche 8 février : Fabrice Tarel Trio, jazz actuel, L'Atelier, Royère-de-Vassivière.

Dimanche 15 février : Coline Malice, chanson française, auberge Le Vieux Canon, Banize ; Simon Nwambeben, musique africaine, auberge Le Sèchemailles, Ambrugeat (19).

Dimanche 22 février : "La mauvaise herbe" de Lazzi Serpolet Théâtre, auberge du Petit Breuil, La Courtine ; Les Mauvaises Langues, chanson rock, auberge du Bois de l'Étang, Peyrat-le-Château (87).

Dimanche 1^{er} mars : Quatrapella Minima, chants a capella, auberge Le Saint Eloi, Crocq ; Maloh, chanson folk, café Laliron "Chez Nanou", Millevaches (19).

Dimanche 8 mars : Acoustic Trio, jazz, auberge "La Grange aux Marmots", Masgot.

Dimanche 15 mars : AM Ketenes Swing, jazz manouche, Hôtel du Parc de Millevaches, Felletin.

Contact :

Association PaySage - Mairie - Le Bourg
23260 Magant-L'Étrange

Tél./Fax : 05 55 67 88 58

Courriel : contact@pays-sage.net

Internet : www.pays-sage.net

THÉÂTRE

**MARDI 13 ET MERCREDI
14 JANVIER 2009**

Aubusson

Bashir Lazhar

Texte de Evelyne de La Chenelière - Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", théâtre musical à partir de 10 ans

Lieux à préciser - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

LUNDI 19 ET MARDI 20 JANVIER 2009

Aubusson

Seuls



Texte, mise en scène et jeu de Wajdi Mouawad
Théâtre Jean Lurçat
Scène Nationale d'Aubusson - Le 19 janvier à 20h30 et le 20 janvier à 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 20 JANVIER 2009

Guéret

Mon corps en neuf parties



De Raymond Federman -

Compagnie Théâtre Octobre

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MARDI 27 JANVIER 2009

Guéret

Marie Stuart



Texte de

Friederich von

Schiller -

Compagnie Orten

La Fabrique -

Espace Fayolle -

20h30

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 29 JANVIER 2009

La Souterraine

Jardinage humain

Texte de Rodrigo Garcia - Théâtre rock avec la Compagnie l'Interlude

Espace de L'Ecluse - 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.INTERLUDE-TO.FR

JEUDI 5 FÉVRIER 2009

Guéret

L'entretien de M. Descartes



Avec M. Pascal Le Jeune - Texte de Jean-Claude Brisville, interprété par Daniel et William Mesguich

La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 6 FÉVRIER 2009

Aubusson

Chants d'adieu

Texte de Oriza Hirata

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

LUNDI 9 ET MARDI 10 FÉVRIER 2009

Aubusson
L'Oral et Hardi



Texte de Jean-Pierre Verheggen – Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", Jacques Bonnaffé est accompagné du musicien Louis Sclavis
Lieux à préciser – 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

MERCREDI 11 FÉVRIER 2009

Aubusson
L'Oral et Hardi

Texte de Jean-Pierre Verheggen
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30
INFO : 05 55 83 09 09

JEUNE PUBLIC

JEUDI 11 ET VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2008



Guéret
Dis... tu laisses la lumière dans le couloir !

(Pour les loupiots)
Dans le cadre de la semaine "Les enfants du théâtre" et des "Vendredis sorties"

La Fabrique – Espace Fayolle – Le 11 décembre

à 10h et 15h (scolaires), le 12 décembre à 10h, 15h et 18h30 (tout public).

INFO : 05 55 52 84 97

LES 15, 16, 18 ET 19 DÉCEMBRE 2008

Guéret
Dis... tu laisses la lumière dans le couloir !

(Pour les plus grands) – Dans le cadre de la semaine "Les enfants du théâtre" et des "Vendredis sorties"

A partir de 6 ans – La Fabrique – Espace Fayolle – Lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 décembre à 10h et 15h ; vendredi 19 décembre à 15h et 20h.

INFO : 05 55 52 84 97

LES 16, 17, 18 ET 19 DÉCEMBRE 2008

La Souterraine
Un petit chat dans un grand sac



Compagnie l'Arbre rouge – Spectacle de contes et musiques pour enfants à partir de 3 ans

Espace de L'Ecluse

– Mardi 16, mercredi 17 et vendredi 19 décembre à 10h ; jeudi 18 à 10h et 14h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.ARBREROUGE.BE

VENDREDI 9 JANVIER 2009

Aubusson
La magie des images



Compagnie Piccoli Principi – De et avec Alexandro Libertini

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale

d'Aubusson – 10h et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 27 JANVIER 2009

La Souterraine
Trio pour un petit pois



Compagnie Pascal Ayerbe – Dans le cadre des J.M.F., spectacle de musique pour les jeunes de 4 à 12 ans

Espace de L'Ecluse – 10h et 14h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.PASCALAYERBE.COM

LUNDI 2 ET MARDI 3 FÉVRIER 2009

Aubusson
L'œil de l'ornithorynque

Compagnie du Dagor – De et avec Thomas Gornet

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – Le 2 février à 14h30, le 3 février à 10h et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 13 FÉVRIER 2009

Guéret
Sacré silence

Dans le cadre des "Vendredis sorties", spectacle de clowns poétiques

La Fabrique – Espace Fayolle – 15h et 20h – Réservation indispensable.

INFO : 05 55 52 84 97

MUSIQUE

VENDREDI 9 JANVIER 2009

La Souterraine



Des Classiques à Debussy

Concert proposé par le quatuor Debussy avec Christophe Collette et Dorian Lamotte (violon), Vincent Deprecq (alto) et Alain Brunier (violoncelle)

Espace de L'Ecluse – 20h30

INFO : 05 55 63 46 46

OU WWW.QUATUORDEBUSSY.COM

SAMEDI 10 JANVIER 2009

Guéret



Trio David Reinhardt

Dans le cadre du "Jazz Club de La Fabrique" et de "Jazz à La

Sout", concert avec David Reinhardt (guitare), Florent Gac (orgue) et Yoann Serra (batterie)

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

MERCREDI 14 JANVIER 2009

Guéret

Le Quatuor amedeo Modigliani



En partenariat avec l'Orchestre Symphonique Régional du Limousin

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 24 JANVIER 2009



Guéret

Nilda Fernandez

Concert de musique actuelle

La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 7 FÉVRIER 2009

Guéret

Jim Rowlands

Concert de musique celtique, dans le cadre de "DO RE MI Fayolle LA Fabrique"

Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 13 FÉVRIER 2009**La Souterraine****Traduire Richard III + Psykick****Lyrikah : "Acte" + Laetitia Sheriff**Spectacle littéraire et musical, suivi de 2 concerts pop
Espace de L'Ecluse – 20h30**INFO : 05 55 63 46 46****OU WWW.MYSPACE.COM**

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2008**Fransèches****Exposition Atelier Josette Deschaux**

Découvrez sa technique d'ocres broyées à la main, en admirant ses huiles et aquarelles – Village de Masgot

Gratuit, sur rendez-vous

INFO : 05 55 66 66 96 OU WWW.CIATE.NET**JUSQU'AU 4 JANVIER 2009****Royère-de-Vassivière****Exposition "Save" de Charlotte Rapp**

Photographies noir et blanc réalisées en Creuse, mettant en scène un curieux personnage...

A l'Atelier

INFO : 06 19 44 28 09**OU WWW.CHARLOTTERAPP.FR****JUSQU'AU 5 JANVIER 2009****Guéret****"Limousin 14-18"**

Exposition sur la Grande Guerre en Creuse, Corrèze et Haute-Vienne – Musée d'art et d'archéologie

Tous les jours sauf les mardis et dimanches, de 10h à 12h et de 14h à 18h – Tarif : 2,70?

INFO : 05 55 52 37 98**DU 5 JANVIER AU 27 FÉVRIER 2009****Guéret****"La Force Noire"**

L'exposition, consacrée aux combattants d'Afrique noire et de Madagascar venus se battre en France, retrace plus d'un siècle d'histoire (1857 à 1960)

Archives Départementales de la Creuse – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

INFO : 05 44 30 26 51**OU E-MAIL : ARCHIVES@CG23.FR**

LECTURE

LUNDI 12 JANVIER 2009**Guéret****Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**

Philippe Dorin – Organisé par la Compagnie du Désordre

La Fabrique, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Guéret – Espace Fayolle – 18h30, lecture par Philippe Dorin ; 21h – Entrée libre.

INFO : 05 55 52 84 97**OU WWW.AUTEURS-VIVANTS.COM****LUNDI 9 FÉVRIER 2009****Guéret****Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**

Pierre Debauche – Organisé par la Compagnie du Désordre – La Fabrique, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Guéret

Espace Fayolle – 18h30, lecture par Pierre Debauche ; 21h – Entrée libre.

INFO : 05 55 52 84 97**OU WWW.AUTEURS-VIVANTS.COM****MERCREDI 11 FÉVRIER 2009****Saint-Germain-Beaupré et Vareilles****Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**

Organisé par la Compagnie du Désordre – Bibliothèque de Saint-Germain-Beaupré, 17h30, rencontre avec l'auteur Pierre Debauche

Salle des Fêtes de Vareilles, 20h30 – Entrée libre.

INFO : 05 55 63 46 46**OU WWW.AUTEURS-VIVANTS.COM**

ARTS DE LA PISTE

MARDI 17 FÉVRIER 2009**Aubusson****Croc, Nimbus et Ali**

Compagnies "Moglice Von Verx" et "M.P.T.A." – Trois numéros avec Mélissa Von Vépy, Chloé Moglia, Mathurin Bolze et Hedi Thabet

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

DANSE

JEUDI 18 DÉCEMBRE 2008**Aubusson****[Oups] et [Opus]**

Compagnie La Vouivre – Deux spectacles de danse avec Bérengère Fournier et Samuel Faccioli

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09**MERCREDI 28 JANVIER 2009****Aubusson****White feeling et Spirale**

Deux chorégraphies de Paulo Ribeiro

et Paul-André Fortier

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30 – Spectacle couplé avec [Oups] et [Opus] : tarif Duo

INFO : 05 55 83 09 09**JEUDI 29 JANVIER 2009****Guéret****Carte blanche à... Carolyn Carlson : "Event"**

Danse et musique improvisées en compagnie du contrebassiste Michel Thouseau La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

NOËL

LES 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20 ET 21 DÉCEMBRE 2008**Sous-Parsat****La Maison du Père Noël**

Venez à la rencontre du Père Noël, en traversant le village dans un décor féerique

et musical, contemplez sa maison et assistez à la préparation des cadeaux

Rte de l'église, jusqu'à la Fontaine – De 18h à 19h

INFO : 05 55 66 64 41 OU WWW.CIATE.NET**DU 18 AU 23 DÉCEMBRE 2008****Guéret****Marché de Noël**

Avec une quarantaine d'exposants, animations et visite du Père Noël – Place Varillas

Tous les jours de 10h à 20h

INFO : 06 09 88 06 59

Et aussi...

"L'OR DES GENÊTS"

Par Pierre Rétier.

Éditions Lucien Souny - Roman ; 240 pages ; 18€.

Sur fond de Première Guerre Mondiale, au cœur de cet horrible carnage qui a dépassé l'indicible, Pierre Rétier nous livre l'émouvante histoire d'un amour interdit,



qu'il tisse avec délicatesse. Ce natif de La Souterraine nous fait également partager sa passion du Limousin, terre rude qui a donné tant de sa jeunesse au front de 14-18. "L'Or des Genêts" est le quinzième roman de Pierre Rétier.

"LES VERSANTS DE LA LIBERTÉ"

Par Jean-Marc Dété.

Éditions Lucien Souny - Roman ; 304 pages ; 19€.



Pour son septième roman, Jean-Marc Dété réussit le tour de force de jeter un pont entre la Creuse et la Bolivie. Dans une époque charnière - les années 60-70 - deux mondes que tout oppose : le monde rural creusois dont les valeurs sont prises dans la tourmente de mai 68 ; à l'autre bout de la terre, la Bolivie et le combat du Che pour la liberté. Et un fil rouge, celui de l'amour filial, pour écrire l'histoire de Pierre, cet enfant qui grandit en Creuse avec sa mère sans jamais perdre le désir de retrouver son père. Au bout d'un long voyage, la rencontre.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

DOCUMENTAIRE DÈS 6 ANS

Je fais du foot

Ce documentaire s'adresse à l'enfant qui pratique le football et désire approfondir la connaissance de ce sport tout au long de son apprentissage, du débutant au benjamin.

Règlements, gestes fondamentaux, technique individuelle, stratégies collectives, sont présentés de façon claire et attractive.



Je fais du foot / Michel Deshors ; illustrations de Hélène Fuggetta - Milan, 2008 - 15€

ALBUM DÈS 13 ANS

Les brosses à dents



Pittau et Gervais s'amuse et nous amusent avec ce nouveau livre qui nous donne le sourire (plus blanc !). Les auteurs ont, en effet, imaginé différentes brosses à dents : pour le boulanger (le manche est une baguette de pain), pour un anniversaire (avec des bougies), pour le bébé (avec des tétines), etc. Un livre pour dire que l'imagination peut tout transformer, même notre banale brosse à dent.

Les brosses à dents / Pittau & Gervais - Gallimard, 2008 - 16,50€

DOCUMENTAIRE

Des femmes en résistance 1939-1945



C'est à l'âge de 15 ans que Marie Rameau rencontre Simone Le Port qui fut agent de liaison dans un groupe de résistants. Lorsque la mémoire de celle-ci commence à défaillir,

la jeune photographe ressent la nécessité de raconter son histoire ainsi que celle de ces femmes qui ont lutté pour la liberté.

Pour chacune d'entre elles l'auteur a réalisé un très beau portrait en noir et blanc qu'elle a accompagné d'un texte sur leur engagement donnant lieu à ce beau recueil d'aventures humaines.

Des femmes en résistance 1939-1945 / Marie Rameau - Autrement, 2008 - 135 pages ; 21 cm - 20€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Les départements ne doivent pas disparaître !



On a beaucoup entendu parler ces dernières semaines d'une prochaine réforme des collectivités locales qui devrait conduire à la suppression annoncée des départements. Le Président de la République lui-même estime que "le nombre et l'enchevêtrement des compétences est une source d'inefficacité et de dépenses supplémentaires". En clair, il faut donc sup-

primer les départements, accusés de peser sur les dépenses publiques !

En quoi supprimer le Département va-t-il améliorer la vie des Creusoises et Creusoises ? Supprimer un échelon de collectivité ne supprimera pas, bien évidemment, les dépenses. Il faudra toujours payer le RMI ou l'APA, par exemple. Ce ne sont d'ailleurs pas les collectivités territoriales comme la nôtre qui grèvent les finances publiques. Au contraire, elles assurent 75% de l'investissement public de notre pays !

Le Conseil Général est une collectivité de proximité, un

espace de démocratie fondé sur l'écoute et la réactivité. Les élus locaux sont ceux auxquels nos concitoyens font le plus confiance pour les protéger, les soutenir et préparer leur avenir. Le Conseil Général est le seul garant de la solidarité départementale. Il finance le RMI, gère l'action sociale, mène des politiques en faveur des personnes âgées et handicapées. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Le Conseil Général crée, maintient et développe l'activité économique d'un territoire. Il rénove les collèges, entretient les routes départementales et soutient les communes, ses partenaires naturels.

Au moment où toute l'énergie de la Nation devrait être concentrée vers la recherche de solutions nouvelles pour enrayer la crise économique, il est urgent de renforcer les collectivités locales, de leur accorder les moyens de leur action si utile à nos concitoyens, plutôt que de remettre en cause leur existence.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Stoppons l'hémorragie !



Lors d'une dernière conférence de presse, le président du Conseil Général de la Creuse a dénoncé le supplice du garrot infligé par l'Etat aux départements. L'expression mérite d'être soulignée, tant elle semble relever d'un véritable syndrome enfin ressenti par la majorité socialiste de notre département en matière d'hémorragie financière générée par sa politique

menée depuis de nombreuses années. Nombreux sont les contribuables creusoises qui ont pu constater, sur leur feuille d'impôts locaux, l'ampleur de cette hémorragie, immédiate par l'augmentation des taux de fiscalité et à venir par celle de l'endettement...

Alors, effectivement, la seule solution possible pour enrayer cette dérive permanente de nos finances départementales, c'est l'utilisation d'un garrot, là où certaines dépenses ont été engagées au seul bénéfice d'un très faible pourcentage de la population de notre département...

A l'heure où une réflexion sur l'évolution des collectivités territoriales est lancée, le constat de la superposition de leurs différents niveaux amène à dénoncer "l'émiettement" de leurs compétences. Ce phénomène devrait interpeller la majorité socialiste départementale, qui n'a peut-être pas eu connaissance de la résolution finale de la dernière assemblée des Départements de France, en octobre dernier.

Il y est notamment écrit :

"L'ADF, solennellement et unanimement :

Considère que la véritable réforme attendue par les citoyens a trait à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique locale, dans des coûts maîtrisés."

C'est le discours tenu depuis de nombreuses années par le Groupe de la Droite Républicaine, pour stopper enfin cette hémorragie financière !


Gérard GAUDIN

Groupe du groupe de la Droite Républicaine

TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX

Retrouvez tous les horaires sur cg23.fr !



- 
- Tous les jours, 450 circuits scolaires
 - 300 véhicules pour assurer le transport scolaire chaque jour
 - 21 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
 - 7 800 élèves transportés chaque jour de l'année scolaire
 - Des possibilités de réduction par abonnement
 - 7800 élèves transportés chaque jour de l'année scolaire
 - Des possibilités de transports à la demande dans de nombreuses communes
 - 28 000 kilomètres sont parcourus chaque jour par l'ensemble de la flotte routière



Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général
14 avenue Pierre Leroux - B.P.17 - 23001 GUERET cedex
Tél. : 05.44.30.27.23 ou 05.44.30.27.29

